



PROCES VERBAL
N° 65CNCMP/2013

L'an deux mille treize et le lundi 28 octobre à 12 heures, le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Ahmed Baba Ould Moulaye Zeine, son président.

Etaient présents:

- Brahim Ould Hamed, membre du CP
- Mohmed Abdellahi Ould Zeine, Membre du CP
- Ciré Amadou, Membre du CP
- Raifa Mint Kassim, Membre du CP

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES PUBLICS/CENI

1°/- *Examen* de la lettre N°448/CPMP/CENI reçue le 28 octobre 2013, demandant l'approbation des dossiers suivants :

1. projets de marché par entente directe modifiés relatifs à la location de véhicules pour les élections municipales;
2. rapport d'évaluation corrigé relatif à l'impression des bulletins de vote des élections municipales.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP :

1. *approuve lesdits projets de marché révisés passés comme suit avec :*
 - *LOVOTO pour un montant de 70.200.000 Ouguiya TTC*
 - *TOP TOURS pour un montant de 54.405.000 Ouguiya TTC.*
2. *Approuve ledit rapport d'évaluation révisé rendant infructueux le DAOR relatif à l'impression de bulletins de vote pour les municipales.*

2°/- *Réexamen* de la lettre N°465/CPMP/CENI reçue le 22 octobre 2013, demandant l'autorisation de procéder par entente directe le marché pour l'impression de bulletins de vote des élections municipales et législatives de novembre 2013.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP autorise la passation dudit marché par entente directe avec SMITH&OUZMAN pour un montant de 1.598.000 Euro TTC.

LE PRESIDENT

AHMED BABA OULD MOULAYE ZEINE



Les membres du Comité Permanent

Mohmed Abdellahi Ould Zeine

Ciré Amadou

Brahim Ould Hamed

Raifa Mint Kassim